



Protocole d'accueil à compter du 1^{er} septembre



Chers parents,

A ce stade et dans l'attente de nouvelles dispositions, du fait de l'évolution du niveau de circulation actuelle du virus et des données scientifiques concernant l'impact et la transmission de la Covid-19 chez les enfants de moins de 15 ans, un assouplissement du protocole sanitaire est maintenu.

Les règles relatives à la limitation du « brassage » des élèves entre classes et groupes sont assouplies mais doivent faire l'objet d'aménagement de même que l'application des règles d'hygiène des mains. La distanciation est assouplie à 1m si possible entre chaque élève dans les classes et dans les locaux. Le nettoyage des locaux et la désinfection des points de contact doivent toujours se faire au moins une fois par jour.

PROTOCOLE SANITAIRE

Le maintien de la distanciation physique

Dans les espaces clos (salles de classe, ateliers, bibliothèques, réfectoires, cantines, internats, etc.), la distanciation physique n'est plus obligatoire lorsqu'elle n'est pas matériellement possible ou qu'elle ne permet pas d'accueillir la totalité des élèves.

Néanmoins, les espaces sont organisés de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves.

Dans les espaces extérieurs, la distanciation physique ne s'applique pas.

L'application des gestes de protection

Les gestes barrière rappelés dans le guide joint à ce protocole, doivent être appliqués en permanence, partout, et par tout le monde. A l'heure actuelle, ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces contre la propagation du virus.

Ils font l'objet d'une sensibilisation, d'une surveillance et d'une approche pédagogique adaptée à l'âge de l'élève ainsi qu'à ses éventuels besoins éducatifs particuliers. La sensibilisation et l'implication des parents sont également prépondérantes pour garantir l'application permanente de ces règles.

Le dispositif fait appel à la vigilance et à l'implication de chacun.

Les **parents d'élèves** s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école, en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.

Les **personnels** doivent s'appliquer les mêmes règles.

Les **accompagnateurs ainsi que les intervenants extérieurs** peuvent entrer dans les bâtiments scolaires après nettoyage et désinfection des mains. Ils doivent porter un masque de protection.

Les protocoles seront à ajuster en concertation avec **les entreprises extérieures et les sous-traitants**, particulièrement les sociétés de nettoyage et de restauration.

Le protocole est donc allégé mais il ne s'agit pas encore d'un retour avant COVID. Le retour à l'école est obligatoire tout en maintenant des rythmes permettant l'accueil de tous par échelonnement.

Le protocole ci-dessous va s'appliquer à compter du 1^{er} septembre.

Les modalités de la reprise d'activité

A la maison

1°) La préparation avant de venir à l'école et le retour à la maison :

Avant de venir :

- Chaque parent doit continuer à prendre la température de son enfant avant de partir. S'il présente de la fièvre, il doit rester à la maison et prendre un avis médical. Ne pas oublier de prévenir la directrice qui pourra mettre en œuvre les consignes d'avertissement.
- En tout état de cause, même si l'enfant ne présente pas de symptômes mais qu'un de ses parents est malade, l'enfant ne pourra pas venir à l'école.

Pour tous les élèves : nous vous remercions de fournir une boîte de mouchoirs jetables et une gourde. N'oubliez pas de laver les mains avant de partir.

2°) De retour à la maison, il faut : se laver les mains et laver le matériel qui transite de l'école à la maison.

Le temps scolaire

1°) Accès à l'école et aux locaux :

- Afin d'éviter les brassages, les arrivées et les départs restent échelonnés. Dans la mesure du possible, nous avons pris en compte les contraintes liées aux fratries. **Les parents ne pourront pas rentrer à l'intérieur de l'établissement (sauf sur rendez-vous). Un seul parent accompagnateur aux heures d'entrée et de sortie, y compris le 1^{er} septembre.**

L'entrée dans l'école se fera par trois accès différents suivant les niveaux :

Accès et horaires d'entrée	Portail vert	Portail gris	Gymnase
De 8H35 à 8H45	CM1	CP	PS/MS
De 8H45 à 8H55	CM2	CE1/CE2	GS

Accès et horaires de sortie	Portail vert	Portail gris	Gymnase
De 16H30 à 16H40	CM1	CP	PS/MS
De 16H40 à 16H50	CM2	CE1/CE2	GS

Les parents des élèves de maternelle communiqueront avec l'école sur le téléphone de garderie : 07.69.10.76.77.

- Pour les fratries ayant des horaires différents, nous remercions les parents d'attendre quelques minutes dans leur véhicule.
- Pour éviter un brassage des groupes, des barrières sont disposées pour l'entrée et la sortie et un

marquage au sol guide parents et enfants à l'entrée. La distanciation physique et les horaires devront être scrupuleusement respectés. Nous n'accueillerons pas un élève en retard.

2°) En cas d'apparition d'un ou plusieurs symptômes chez un élève à l'école :

- Isolement immédiat de l'élève avec un masque pour les enfants en âge d'en porter dans une pièce dédiée (classe du dispositif d'adaptation à côté du bureau de la comptable) permettant sa surveillance dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Respect impératif des gestes barrières.
- Appel sans délai des parents/responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrières.
- Rappel par la directrice de la procédure à suivre par les parents à savoir : éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage de l'élève le cas échéant. Un appui du médecin ou de l'infirmier de l'éducation nationale pourra être sollicité si les parents/responsables légaux sont en difficulté pour assurer cette démarche de prise en charge.
- Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures.
- Poursuite stricte des gestes barrières.

3°) L'application des conditions sanitaires :

- Dès l'arrivée à l'école le premier jour et par la suite, les gestes barrières seront rappelés aux élèves et mis en application : lavage des mains plusieurs fois par jour (à l'eau + savon ou gel hydroalcoolique), distanciation physique dans les locaux... Tous les élèves bénéficieront d'une séance pédagogique sur ces protocoles sanitaires, dès leur entrée en classe. Aucun enfant n'apporte de gel hydroalcoolique à l'école. Chaque classe dispose du nécessaire et il sera utilisé si besoin sous la surveillance de l'adulte.
- Le port du masque n'est pas obligatoire pour les enfants (interdit pour les maternelles).
- Les déplacements seront régulés à l'intérieur de l'école, dans les couloirs, la classe, les sanitaires. Un sens de circulation sera organisé et obligatoire à l'intérieur de l'école et aux abords de l'école.
- Les récréations ne se feront que par groupe classe avec des horaires décalés. Les élèves se laveront les mains avant et après chaque récréation.
- L'usage de matériel pédagogique commun est autorisé sous la responsabilité de l'enseignant. Les trousseaux et leur contenu restent du matériel personnel et ne se prêtent pas.
- Le personnel de l'école sera affecté, dans la journée d'école, à l'accompagnement (classe et garderie) et à la désinfection régulière des locaux (classes, sanitaires, couloirs...). Tous les points de contact collectifs (poignées de porte, interrupteurs, chasse d'eau, tables, matériel pédagogique...) seront nettoyés et désinfectés plusieurs fois par jour.
- Le nettoyage et la désinfection des locaux après la classe est confié à un prestataire.
- Les locaux seront aérés le plus souvent possible plusieurs fois par jour et au moins 15 minutes à chaque fois.

- La désinfection des sanitaires sera régulière mais pas automatique après chaque passage. Le lavage des mains par contre le sera (avant et après).

Le temps périscolaire

1°) La garderie

- Les horaires de garderie sont :

7H30 – 8H45 le matin

16H30 – 18H45 le soir

Afin de limiter les brassages, les enfants seront répartis par groupes d'accueil dans 3 salles pour la garderie du soir. A partir de la fermeture des portails, l'accueil du matin et du soir se fait par le gymnase. Une sonnette permettra de signaler votre présence. Le personnel de l'école se charge du transfert des enfants. S'il fait beau, l'accueil du soir pourra se faire au portail gris. Nous rappelons que les parents ne sont pas autorisés à entrer dans l'établissement. Une zone d'attente sera aménagée dans le gymnase les jours de mauvais temps.

De 8H35 à 8H45 : la garderie sera gratuite pour les enfants dont les frères et sœurs commencent plus tôt.

2°) La cantine :

- Le régime demi-pensionnaire n'est pas obligatoire. Les repas seront pris à la cantine en respectant les limitations de brassage. Aucun panier pique-nique ne sera accepté. Les régimes alimentaires spécifiques seront pris en compte comme avant le confinement.
- **Deux services de cantine sont organisés**

	Salle 1	Salle 2
Service 1 11H30	CM1 PS	MS CP
Service 2 12H30	CE2 GS	CE1 CM2

3°) Opération « un fruit par jour à la récré »

A la récréation du matin, une collation sera proposée aux enfants du deuxième service. A la récréation de l'après-midi, une collation sera proposée aux enfants du premier service.

Cette opération est financée par l'OGEC.

Ces décisions sont indispensables pour assurer le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires. C'est le préalable requis pour le retour à l'école. Le personnel et les enseignants se mobilisent pour assurer l'accueil de tous les enfants. La confiance de tous sera le vecteur essentiel pour la réussite de cette rentrée.

Bien cordialement à chacune et chacun d'entre vous,

Nathalie Le Pouleuf